

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	18 juin 2014	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	18 juin 2014	En exercice: 51 Présents : 45 Votants : 49

Séance du 26 juin 2014

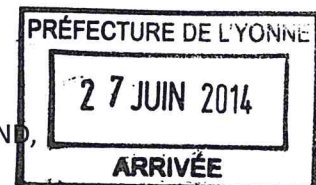
Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt six juin deux mille quatorze à dix neuf heures, dans la salle des Champs Blancs à Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Christine DEVILLECHABROLLE, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Bruno DEWULF, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

ETAIENT ABSENTS

M. Laurent RIOTTE,
M. Rémi BICHEBOIS,
M. Christian ROTILIO, procuration à M. Jean-Pierre ROUSSEAU,
Mme Frédérique COLAS procuration à Mme Laurence MARCHAND,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Sylvie CHEVALLIER,
M. Benoit HERR, procuration à Mme Christine DEVILLECHABROLLE,



SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Transfert d'une voirie de Paroy/Tholon à la CCJ : VC 5 – route de Champvallon

N° VOI/2014/46

**Conseil communautaire du
26 juin 2014**

OBJET : Transfert d'une voirie de Paroy/Tholon à la CCJ : VC 5 – route de Champvallon

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération de la commune de Paroy-sur-Tholon en date du 22 novembre 2013 portant sur le transfert de la voirie VC5, route de Champvallon, à la communauté de commune du Jovinien,

Considérant la compétence « voirie » de la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant l'avis favorable du conseil des maires réuni le 16 juin 2014

Considérant le vote à main levée,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Approuve le transfert de cette voirie VC5, route de Champvallon à Paroy-sur-Tholon, à la Communauté de Communes du Jovinien, dans le cadre de sa compétence voirie,

Autorise le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives au transfert de cette voirie

Date de réception
par la Préfecture : 27/06/2014
date de publication : 27/06/2014

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Communauté de Communes
du Jovinien